



Nations Unies

Assemblée générale

AG/PAL/1080

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

**LE BUREAU DU COMITÉ POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE
PALESTINIEN EST TRÈS PRÉOCCUPÉ PAR LA SITUATION DANS LA BANDE DE GAZA ET
EN CISJORDANIE**

(Adapté de l'anglais)

Le Bureau du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien fait savoir qu'il était très préoccupé par l'escalade de la violence dans le Territoire palestinien occupé, en particulier dans la bande de Gaza. Rien qu'au cours des deux derniers jours, 31 résidents de Gaza ont été tués par les forces d'occupation israéliennes, y compris huit enfants et un nourrisson. Le Bureau note également que les offensives menées dans Gaza masquent les incursions militaires israéliennes en Cisjordanie.

Ces attaques constituent une violation flagrante du droit international, estime le Bureau du Comité, qui appelle à la fin du cycle de la violence et à l'instauration d'un cessez-le-feu. Il réitère en outre sa position selon laquelle l'occupation israélienne du Territoire palestinien est la principale cause du conflit, et appelle de nouveau le Gouvernement d'Israël à lever immédiatement le blocus de la bande de Gaza, qui cause une grave crise humanitaire pour les civils innocents et constitue une violation du droit international humanitaire.

Le Bureau appelle aussi les parties à prendre d'urgence des mesures pour améliorer les conditions de vie des Palestiniens, conformément aux engagements pris lors des Conférence d'Annapolis et Paris. Il demande instamment à la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité et le Quatuor, de tout mettre en œuvre pour faire cesser les violences et lever le blocus de la bande de Gaza.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel